

"Le Phare de Cordouan, un lieu unique ?"

Adeline Rabate,
conservatrice des monuments historiques de Nouvelle-Aquitaine.

-Les rois de France, Henri III puis Henri IV, surtout, ont décidé, au milieu de l'estuaire de la Gironde, de construire un palais sur la mer, alors même qu'il n'était pas accessible aux visiteurs, mais pour inscrire aussi un discours politique de frontières, et aussi un discours de concorde dans le Royaume de France, qui sortait des guerres de religion.

Par ailleurs, il y a aussi son histoire architecturale, sa partie du XVIIe siècle et sa surélévation du XVIIIe, qui répondent aux capacités les plus performantes des ingénieurs de l'époque en taille de pierre, en montage de la pierre.

Et il est aussi exceptionnel car il fait référence aux périodes antiques de l'histoire des phares, notamment le phare d'Alexandrie.

Enfin, c'est le lieu où a été testée la lentille de Fresnel, qui a essaimé, partout dans le monde, le système de signalisation maritime qui est aujourd'hui le plus utilisé.

"2005-2021 : une grande campagne de restauration"

Là, on aborde les deux dernières tranches de travaux et la restauration intérieure.

Jusqu'ici ont déjà été faits beaucoup de travaux, sur le bâtiment annulaire qui entoure la cour du phare de Cordouan, et sur l'extérieur de la partie ancienne.

Maintenant, on restaure, cette année, une partie de la chapelle et l'appartement du roi.

Et l'année prochaine, on terminera avec l'escalier et le vestibule.

C'est vraiment l'aboutissement d'une très longue campagne de travaux, qui est d'ailleurs soutenue à 50 % par les collectivités territoriales, les deux Départements et la Région, à 50 % avec l'État, et qui avait déjà été lancée en 2010, alors que le dossier de la candidature UNESCO, lui, a été lancé officiellement en 2016, même s'il y a eu plusieurs années de travail précédentes.

"Cap sur l'UNESCO"

Françoise de Roffignac,
vice-présidente du Conseil départemental et présidente du SMIDDEST.

-Nous, on fait en sorte de tout mettre dans la balance pour qu'on apporte les éléments de réponse sur cette candidature.